

Dispositif Compétences de base professionnelles

Objectif général

L'objectif de ce dispositif, qui propose 3 parcours, est de préparer, dans le contexte professionnel exclusivement, les publics ayant des besoins linguistiques et/ou ayant besoin de développer les compétences de base, afin de viser l'accès à l'emploi et la formation pré-qualifiante/qualifiante.

Publics

- Les demandeurs d'emploi sans qualification ou de premiers niveaux de qualification selon la nouvelle nomenclature publiée au JO du 09/01/2019 (niveaux 3 et infra 3) et les niveaux 4 ou 3 non identifiables, c'est-à-dire sans équivalence de diplôme en France ;
- Les demandeurs d'emploi en situation de handicap ;
- Les demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers considérés comme prioritaires au titre de la politique de la ville ;
- Les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) ;
- Les salariés de l'insertion par l'activité économique (IAE) ;
- Les mères ou pères de famille ayant interrompu leur activité professionnelle pour élever leurs enfants et désirant la reprendre ;
- Les personnes placées sous main de justice ;
- Les bénéficiaires du dispositif régional d'accompagnement à la validation des acquis (VAE).

L'inscription à Pôle Emploi est obligatoire.

Les orienteurs

L'orientation vers les formations du programme régional de formations transversales-PRFT- est effectuée au moyen d'une fiche de liaison par les structures suivantes : Pôle emploi, CAP Emploi, Conseils départementaux, Maisons de l'Emploi, Missions Locales, Antennes d'informations-conseil en VAE, Services de Probation et d'Insertion Professionnelle pour les personnes sous main de justice, ateliers sociaux linguistiques, CCAS, réseau de l'IAE, PLIE, EPCI et associations œuvrant autour du public cible. De plus, les structures mettant en œuvre le programme de l'OFII peuvent orienter vers ce dispositif. De fait, toute structure œuvrant auprès des publics en difficulté avec les savoirs de base et la maîtrise de la langue, et notamment les réseaux associatifs et les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCO) sont de possibles orienteurs.

► Le parcours 1 « Compétences et projet »

Ce parcours favorise la préparation à l'emploi, à la formation pré-qualifiante ou qualifiante et l'apprentissage de la langue française dans un contexte professionnel. Il permet la préparation au Certificat de connaissances et de compétences professionnelles CléA et à sa certification.

Les formations se déroulent à temps partiel **avec une durée hebdomadaire de formation en centre inférieure ou égale à 21 heures**

- Durée minimum de formation en centre = 40 heures.
- Durée maximum de formation en centre = 300 heures
- Durée moyenne de formation en centre = 250 heures, dont 20 heures maximum réservées aux temps d'évaluation

La durée du stage en entreprise = 4 semaines maximum, avec possibilité de fractionnement et de temps plein. Le stage en entreprise n'est pas obligatoire.

Ce parcours n'ouvre pas droit à la rémunération.

➤ **Publics visés**

- Les personnes ayant des besoins linguistiques, y compris les personnes positionnées en niveau infra cercle 1 (infra A1.1), et n'ayant pas accès au dispositif de l'OFII ;
Les personnes positionnées sur les cercles 1 et 2 des axes 10 et 11 de la Carte de compétences régionale-CCR¹- mais n'ayant pas développé toutes les compétences de ces axes ;
- Les personnes en situation d'illettrisme, en cercle 1 et 2 sur les axes 6, 10, 11 ou 12 de la CCR ;
- Ces personnes n'ont pas de projet professionnel validé ou consolidé.

➤ **Contenus de la formation**

- Approfondissement de la connaissance des métiers :
Cet approfondissement consolide les connaissances sur les secteurs et les métiers visés par les stagiaires. Il est réalisé sous diverses formes : visites en entreprise, plateaux techniques de découverte des secteurs et métiers, enquêtes d'approfondissement sur les secteurs et les métiers, rencontres de professionnels, participations à des forums, etc...
 - Présentation des types, modalités, prérequis des formations, des certifications et des contrats de travail.
 - Techniques de recherches de stage et d'entreprises :
Un accompagnement du stagiaire est nécessaire, pour l'acquisition de stratégies efficaces de recherches de stages et/ou d'emploi (préparation aux entretiens, etc...).
 - Stage en entreprise :
Il permet au stagiaire d'appréhender le monde de l'entreprise, dans le secteur professionnel visé, de confirmer le projet et de faciliter l'accès à l'emploi.
Des phases préparatoires et d'exploitation nécessitent un accompagnement renforcé du stagiaire pour une intégration réussie en stage en entreprise ou en emploi.
- + 1 objectif de renforcement des compétences :**
Pour le parcours 1, **les publics non lecteurs non scripteurs bénéficient d'activités d'apprentissage et de renforcement des apprentissages**, en lien direct avec les contenus des domaines cités ci-dessus². De même, les compétences des axes 6 et 12 de la CCR font l'objet d'activités ciblées, en lien avec le projet professionnel.

➤ **Les certifications proposées**

- CléA ;
- Diplôme d'Initiation en Langue Française (DILF) ;
- Diplôme de Compétence en Langue (DCL) ;
- Diplôme d'Etudes en Langue Française, Professionnelle (DELF PRO) ;

¹ Carte de compétences régionale, visant l'insertion professionnelle. Lien : <https://www.defi-metiers.fr/dossiers/insertion-les-outils-de-la-region-pour-favoriser-les-competences-des-franciliens-peu>

² Le référentiel infra A1.1 vers A1, inclus dans la pochette « Carte de compétences régionale » sera utilisé.

- toute autre certification linguistique enregistrée au RNCP

L'organisme peut également accompagner les stagiaires à l'acquisition de gestes importants dans l'exercice d'une activité professionnelle, à travers les validations suivantes :

- Certificat de Sauveteur et Secouriste du Travail (SST) ;
- Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ;
- Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) ;
- Certification informatique (Passeport de Compétences Informatique Européen - PCIE, B2I, notamment).

Un stagiaire peut suivre un parcours 1 puis un parcours 2, si son projet le nécessite.

► Le parcours 2 « Accès Emploi-Formation »

Ce parcours favorise la préparation à l'emploi, à la formation pré-qualifiante ou qualifiante et l'apprentissage de la langue française dans un contexte professionnel. Il permet la préparation au Certificat de connaissances et de compétences professionnelles CléA et à sa certification.

Les formations se déroulent à temps partiel **avec une durée hebdomadaire de formation en centre inférieure ou égale à 21 heures**

- Durée minimum de formation en centre = 40 heures.
- Durée maximum de formation en centre = 250 heures
- Durée moyenne de formation en centre = 250 heures, dont 20 heures maximum réservées aux temps d'évaluation

La durée du stage en entreprise = 4 semaines maximum, avec possibilité de fractionnement et de temps plein. Le stage en entreprise n'est pas obligatoire.

Ce parcours n'ouvre pas droit à la rémunération.

➤ Publics visés

- Les personnes positionnées à partir du cercle 2 de la CCR et ayant acquis les compétences des axes 10 et 11 du cercle 2 (niveau A1 minimum relatif au Cadre européen commun de référence pour les langues - CECRL) et ayant un projet validé ;
- Les personnes en situation d'illettrisme dès le cercle 3 des axes 6, 10, 11, 12 de la CCR
- Les personnes préparant et présentant la certification CléA ;
- Les personnes ayant besoin d'une remise à niveau en situation professionnelle afin de bénéficier d'une suite de parcours sécurisé, vers l'emploi ou la formation pré-qualifiante/qualifiante.

➤ Contenus de la formation

- Stabilisation du projet professionnel :
Ce module permet aux stagiaires de vérifier les connaissances nécessaires au métier visé. Il est réalisé sous diverses formes : visites en entreprise, plateaux techniques d'approfondissement des gestes professionnels en lien avec le métier.
- Techniques de recherches de stage et d'entreprises : idem Parcours 1. contrats de travail.
- Techniques de recherches de stage et d'entreprises :
Un accompagnement du stagiaire est nécessaire, pour l'acquisition de stratégies efficaces de recherches de stages et/ou d'emploi (préparation aux entretiens, etc...).
- Stage en entreprise :
Il permet au stagiaire d'appréhender le monde de l'entreprise, dans le secteur professionnel visé, de confirmer le projet et de faciliter l'accès à l'emploi.

Des phases préparatoires et d'exploitation nécessitent un accompagnement renforcé du stagiaire pour une intégration réussie en stage en entreprise ou en emploi.

• **Remise à niveau en situation professionnelle :**

Le renforcement des compétences et la préparation des pré-requis d'accès à l'emploi et/ou à la formation pré-qualifiante/qualifiante caractérisent ce domaine.

➤ **Les certifications proposées**

- CléA ;
- Diplôme d'Initiation en Langue Française (DILF) ;
- Diplôme de Compétence en Langue (DCL) ;
- Diplôme d'Etudes en Langue Française, Professionnelle (DELF PRO) ;
- toute autre certification linguistique enregistrée au RNCP

L'organisme peut également accompagner les stagiaires à l'acquisition de gestes importants dans l'exercice d'une activité professionnelle, à travers les validations suivantes :

- Certificat de Sauveteur et Secouriste du Travail (SST) ;
- Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ;
- Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) ;
- Certification informatique (Passeport de Compétences Informatique Européen - PCIE, B2I, notamment).

▶ **Le Parcours 3 : titres professionnels ADVF et APH**

Ce parcours permet un accès à l'emploi grâce à l'obtention d'un Titre professionnel de niveau 3, selon la nouvelle nomenclature publiée au JO du 09/01/2019, préparé dans les secteurs de l'aide à la personne et de la propreté, avec un apprentissage de la langue française contextualisé au secteur visé.

- Les formations se déroulent à temps plein soit 35H
- Durée minimum de formation en centre = 350 heures.
- Durée maximum de formation en centre = 750 heures
- Durée moyenne de formation en centre = 650 heures
- 40 heures maximum incluses sont réservées aux temps d'évaluation.
- Durée du stage en entreprise **obligatoire** = 4 semaines.

Ce parcours ouvre droit à la rémunération.

➤ **Publics visés**

Les personnes ayant un projet professionnel validé (cercle 3 acquis des axes 3 et 5 de la CCR) et souhaitant obtenir une certification dans les secteurs visés, de niveau A1, positionnées sur le cercle 2 acquis des axes 10 et 11 de la CCR ou en situation d'illettrisme ayant acquis a minima les compétences du cercle 2 des axes 6, 10, 11 ou 12³.

➤ **Contenus de la formation**

Ce parcours vise à la fois le développement des compétences inscrites au socle CléA et la préparation d'un titre professionnel dans les secteurs de l'aide à la personne et de la propreté.

- Renforcement des compétences linguistiques à l'écrit et à l'oral contextualisées au métier et titre professionnel visés ;
- Apprentissages théoriques et pratiques d'un métier en conformité avec le référentiel de certification ;

- Appropriation et mise en œuvre des techniques de recherche d'emploi ;
- Stage en entreprise, module qui aborde les thématiques suivantes :
 - ❖ Recherche d'un stage : accompagnement méthodologique du stagiaire dès le début du parcours pour qu'il acquière, développe et analyse des stratégies pour ses recherches de stages ou d'emploi ;
 - ❖ Préparation des stages en entreprise pour une intégration réussie ;
 - ❖ Exploitation pédagogique des stages en entreprise, pour analyser les expériences en milieu professionnel.

➤ **Les certifications proposées**

- CléA ;
- Titre professionnel d'assistant de vie aux familles (ADVF) + certificat de Sauveteur et Secouriste du Travail (SST) obligatoire ;
- Titre professionnel d'agent de propreté et d'hygiène.

L'organisme peut également accompagner les stagiaires à l'acquisition de gestes importants dans l'exercice d'une activité professionnelle, à travers les validations suivantes :

- Certificats de Sauveteur et Secouriste du Travail (SST) ;
- Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ;
- Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) ;
- Certification informatique (Passeport de Compétences Informatique Européen - PCIE, B2I, notamment).

Remarques générales :

► Les stagiaires ayant suivi un parcours 1 ou un parcours 2 peuvent suivre un parcours 3.

Toutefois, il n'est pas possible de cumuler les 3 parcours.

► En fin de parcours CBP, si le projet professionnel d'un stagiaire nécessite l'approfondissement de compétences numériques, l'accès au dispositif Compétences numériques du PRFT est rendu prioritaire, en suite de parcours.